



**BRUXELLES LOGEMENT**

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

## Allocation de loyer - formulaire de demande

Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 15 juillet 2021 instituant une allocation de loyer

**Avant d'introduire une demande, nous vous conseillons de vérifier que vous êtes dans les conditions sur le site [www.logement.brussels](http://www.logement.brussels)**

Comment pouvons-nous vous contacter? Faites un choix (un seul choix possible).

Par e-mail : n'oubliez pas de compléter votre adresse e-mail

Par courrier

En cas d'incertitude ou en l'absence de choix, nous communiquerons avec vous par courrier.

### Demandeur

Veillez compléter ce formulaire **EN MAJUSCULE**.

NOM

PRENOM

NUMERO DE  
REGISTRE NATIONAL  
(au dos de la carte d'identité)

\_\_ \_\_ . \_\_ \_\_ . \_\_ \_\_ - \_\_ \_\_ - \_\_ \_\_

ADRESSE E-MAIL

NUMERO DE TELEPHONE

NUMERO DE COMPTE

BE \_\_ \_\_ - \_\_ \_\_ - \_\_ \_\_ - \_\_ \_\_

### Adresse

RUE

NUMERO

BOITE

ETAGE

CODE POSTAL

COMMUNE

## Documents à remettre

- Une copie du bail du logement où vous habitez actuellement.
- Une copie de votre carte banque.

## Engagements et autorisations

En introduisant ce dossier, vous autorisez Bruxelles Logement à obtenir des services publics compétents :

1. toutes les données nécessaires à l'examen des conditions d'admission;
2. tous les éléments servant au calcul de l'allocation;
3. tous les éléments permettant de vérifier le respect des conditions durant la période d'octroi de l'allocation.

La manière dont nous protégeons votre vie privée est indiquée dans notre notice sur la protection des données. Pour la consulter, rendez-vous sur : <https://logement.brussels/qui-fait-quoi/que-fait-la-region/bruxelles-logement/vie-privee>

**Signature de la personne qui introduit la demande :**

Nom :

Date :

Signature :

### VOUS POUVEZ INTRODUIRE VOTRE DEMANDE:

⇒ Par courrier recommandé

⇒ Par dépôt (boîte aux lettres Iris Tower)

⇒ Par mail : [adil@sprb.brussels](mailto:adil@sprb.brussels)

Iris Tower  
Direction Allocations Loyer et Logements inoccupés  
Place Saint-Lazare, 2  
1035 Bruxelles